

**COMPTE RENDU REUNION DES MEMBRES**  
**30 mai 2013 - Restaurant Le Jardin à Saint-Paul**

**Etaient présents :**

- |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| - Chaheda RIVIERE            | Présidente EFOIR       |
| - Marie-Madeleine MONNOT     | Membre du bureau EFOIR |
| - Elsa DELSAUX               | Membre du bureau EFOIR |
| - Dominique CREPIN           | Membre du bureau EFOIR |
| - Thé WAGNER                 | Membre du bureau EFOIR |
|                              |                        |
| - Stéphanie SERGENT-BRANCHET | Présidente EFTICOI     |
| - Kadiatou KANTE             | Membre EFTICOI         |
| - Haby KANTE                 | Membre EFTICOI         |
| - Marianne BOSSON            | Membre EFTICOI         |

**Absent excusée :**

- |                  |                        |
|------------------|------------------------|
| - Mirianne DUMON | Membre du bureau EFOIR |
|------------------|------------------------|

**Secrétaire de séance :** Elsa DELSAUX

*La séance a débuté à 18h30.*

Marie-Madeleine MONNOT demande à la Présidente de EFTICOI de présenter son association.

La Présidente de EFTICOI indique que cette association créée en 2011 sur la demande de tous les EFOI a pour but de promouvoir le réseau régional sur le plan de la communication.

Elle explique que des actions doivent être menées en 2013 et que 4 actions ont été définies pour 2013.2014 :

- Le livre portrait regroupant 10 femmes cheffes d'entreprises membres des EFOI de chaque île
- Le Salon « Made in Fem »
- La réalisation de spots de marketing personnel
- Accompagnement de la refonte d'efoi.biz

EFTICOI précise que pour l'année 2013, les comités de pilotage qu'elle a mis en place ont été bouclés.

Elle rappelle à EFOIR que pour faire partie de EFTICOI, il faut que toutes les îles soient adhérentes et qu'elles doivent cotiser 300 euros.

EFOIR s'engage à régler la cotisation immédiatement. En substance, nous rappelons cependant, qu'en 2011, c'est Stéphanie qui était trésorière.

EFOIR demande à ce que les deux associations soient en coordination et qu'il y ait une communication entre les deux parties.

EFTICOI s'engage à communiquer avec EFOIR.

Elle transmettra les comptes-rendus et propose à EFOIR de participer à la prochaine réunion.

EFOIR demande à EFTICOI de respecter la ligne de conduite concernant les adhérentes.

Il a été précisé et confirmé par la Présidente de EFTICOI que les membres d'EFOIR sont membres légitimement de EFTICOI et non l'inverse.

Concernant les quatre actions, la Présidente de EFTICOI précise qu'actuellement l'association est en attente de subventions.

Elle rajoute que pour mener à bien ses actions, il faut qu'elle recueille 150 000 euros et que ce n'est pas uniquement avec les EFOI qu'elle pourra récolter cette somme.

C'est pour cela que certains intervenants dans le comité de pilotage ne sont pas forcément des cheffes d'entreprises.

A la question « quelles sont les adhérentes de EFTICOI et les intervenants dans les comités de pilotages ? »

La Présidente de EFTICOI et Marianne BOSSON répondent qu'il est prévu dans les statuts que toute personne sans la qualité de cheffes d'entreprises peut participer aux actions de EFTICOI.

Ce qui étonne les membres présents d'EFOIR, car la ligne de conduite serait de faire la promotion des femmes par des femmes.

Concernant le livre portrait, La Présidente de EFTICOI précise que oui. Les femmes seront choisies parmi les adhérentes d'EFOIR mais que ce sera les membres du bureau d'EFTICOI qui trancheront.

Ce qui laisse perplexe les membres d'EFOI, puisque les membres d'EFTICOI ne seront pas forcément des cheffes d'entreprises.

Pour conclure, nous avons bien noté que la qualité des membres faisant partie des comités de pilotage, n'est pas forcément « chef d'entreprise » mais qu'à l'avenir, EFOIR pense qu'il est évident que les membres d'EFTICOI soient des membres appartenant déjà à un EFOI.

*La Séance est levée à 21h00.*